

DÉCOUVERTE

du **BÂTIMENT**
et de **L'INDUSTRIE**



SECTEURS
PORTEURS
D'EMPLOI

JEUNES-BFC.FR

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

SPRO
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CRij
Centre Régional d'Information Jeunesse
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SOMMAIRE

ATOUTS DE L'ALTERNANCE.....	1
TÉMOIGNAGES	2
SECTEURS D'ACTIVITÉ DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE	7
LA RECHERCHE D'ENTREPRISE	10
PRÉSENTATION DES CFA DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE.....	13
OFFRE DE FORMATION DES CFA DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE.....	16

RETROUVEZ TOUS LES CONTACTS AU DOS DU LIVRET

ATOUTS DE L'ALTERNANCE

- ◆ Préparer un diplôme du CAP à Bac + 5
- ◆ Se former de 15 à 30 ans
- ◆ Être rémunéré-e pendant toute la durée de la formation
- ◆ Apprendre un métier sur le terrain au contact de professionnels
- ◆ Découvrir le monde de l'entreprise

Concrètement, l'alternance offre la possibilité de **construire son propre parcours de formation**, quel que soit son niveau d'entrée. En fonction de son **objectif professionnel**, il est possible, à chaque étape, d'acquérir des compétences complémentaires, d'enchaîner des formations débouchant sur une qualification plus élevée, par exemple un BP après un CAP, ou d'entrer dans la vie active.

C'est la **garantie** d'être formé à la **pratique du métier**, aux **méthodes de l'entreprise**, et d'être **opérationnel** dès la fin de la formation.

L'alternance vise **l'excellence** car se former en entreprise, sur un chantier, dans un atelier est **exigeant**. Il faut du courage, de la ténacité, de la curiosité. Les jeunes alternants le montrent chaque jour, ils font preuve de chacune de ces **qualités**.



TÉMOIGNAGES



Maëva, 21 ans, apprentie depuis 6 ans, prépare le Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Parcours au CFA du Bâtiment

Après avoir eu mon CAP peintre en bâtiment et mon CAP électricité, je prépare le Bac Pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés.

La nouvelle formation

La préparation de ce nouveau diplôme comprend des tâches très variées, principalement tirage de câbles, câblage tableaux électriques, informatique... il y a toujours des choses nouvelles à apprendre. Je travaille seule ou en équipe. Les qualités nécessaires sont d'être attentive et minutieuse.

On doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise (horaires, durée du travail), le métier est ouvert à toute personne (il n'y a pas d'obligation physique), des formations sécurité sont souvent mises en place par l'entreprise.

L'apprentissage

Trouver un apprentissage n'est pas toujours facile. J'ai fait des lettres de motivation ainsi que des CV, je me suis déplacée dans les entreprises d'électricité pour les donner en mains propres, je me suis aidée des sites internet, du CFA et de Pôle emploi.

Il faut être actif, appeler toutes les entreprises. On a peur mais ça se passe plutôt bien. Il faut se préparer un minimum aux questions.

Je suis deux semaines sur deux au CFA. Pendant les périodes de vacances scolaires, je reste en entreprise. Cela peut être fatigant mais ça donne le sentiment d'être utile.

Mon entreprise est située à Thise, elle appartient au Groupe Vinci. Mes horaires de travail sont de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30 du lundi au

jeudi, et de 7h30 à 11h30 le vendredi, ce qui fait 36 heures par semaine. J'ai droit à 5 semaines de congés payés par an.

Mon salaire varie entre 1100€ et 1300€. Je m'assume seule financièrement et suis autonome. J'ai pu faire un prêt et acheter ma voiture, prendre un appartement. J'ai mes responsabilités, je les assume et j'en suis fière.

Si j'ai mon diplôme, mon entreprise pourrait m'embaucher. Je pense aussi poursuivre mes études en continuant en BTS électricité, toujours en apprentissage. Je veux évoluer sur un poste d'encadrement ou de technico-commerciale. J'ai un rendez-vous prochainement avec mon entreprise.

Vécu scolaire avant le CFA

Au collège, j'entendais toujours du négatif car j'étais mal perçue par les professeurs. Si je les avais écoutés, je serais au chômage. J'avais une mauvaise image dans le classe, j'étais pénible, insolente. Je ne supportais pas d'être assise toute la journée. Seuls le sport et les activités manuelles me plaisaient. Je voulais arrêter l'école, finalement j'ai été exclue en 3^e.

Et aujourd'hui

On m'encourage à continuer mes études, que ce soit l'entreprise ou le CFA. On me dit que j'ai les capacités pour entrer en BTS, j'envisage donc de continuer.

L'anglais reste la seule matière qui peut me mettre en difficulté.

Les femmes dans le Bâtiment

Les mentalités ont changé, je n'ai jamais eu de souci. Tous les métiers sont ouverts aux femmes.

Pour la force physique, quoi qu'il arrive, je trouve toujours une solution.

Témoignage recueilli
par Angélique Favey, CFA Vauban





Camille, 16 ans, apprenti, prépare le CAP Conducteur d'installations de production

Parcours avant le CFA

J'étais au collège en région parisienne, mais je n'arrivais pas à me concentrer et à suivre les cours, je préférais rigoler avec les copains. J'ai été exclu pendant 4 mois alors j'ai étudié tout seul et j'ai quand même eu mon brevet.

La formation au CFA de l'Industrie

Je suis en CAP CIP (conducteur d'installations de production), j'apprends à fabriquer des pièces métalliques sur des machines traditionnelles ou à commande numérique, c'est de l'usinage. Je fais du réglage, je contrôle et mesure les pièces, mais j'ai aussi des cours de maths, français, anglais, histoire-géo...

L'apprentissage

Je me suis d'abord inscrit sur le site internet du CFA, j'ai ensuite passé un test d'aptitude et un entretien et puis j'ai fait un CV et une lettre de motivation.

Trouver un apprentissage a été facile parce que j'ai été bien conseillé et j'ai eu beaucoup d'aide du CFA dans toutes les démarches administratives.

L'apprentissage permet d'apprendre autrement, d'avoir plus de responsabilités, de maturité et de savoir vivre. Peu importe si on a des bonnes ou mauvaises notes, ce qui compte c'est de savoir ce que l'on veut faire plus tard et c'est surtout un bon moyen de se spécialiser.

Je suis 2 semaines en cours et 2 semaines en entreprise, c'est un rythme à prendre, on s'y habitue.

Il faut respecter les horaires et toutes les règles ; ce qui est difficile c'est qu'on est dépendant des transports en commun mais si on est motivé on y arrive.

J'ai moins de vacances, mais à la fin du mois j'ai mon salaire et ça compense largement. Ça motive de pouvoir gagner de l'argent et d'apprendre en même temps un métier.

Pour le temps libre, je vais souvent faire de la musculation en salle et rien ne m'empêche de faire des sorties en famille.

Pour conclure

Il faut être motivé car le temps passe très vite, on ne rigole plus, on est comme au travail, nous apprenons à la fois au CFAI et en entreprise, et cela est exigeant, mais au final on en sait plus car on connaît l'entreprise et c'est plus facile par la suite de trouver un job.

Témoignage recueilli par Sophie Peltier, CFAI



Valentine, 20 ans, prépare la Licence Professionnelle Responsable en développement commercial, en alternance

Parcours scolaire

À l'issue de ma seconde générale, j'ai cherché une formation axée sur le développement de produit et la conception. J'ai toujours aimé bricoler et surtout comprendre comment les objets du quotidien fonctionnent. J'ai donc effectué un Bac scientifique option Sciences de l'ingénieur, qui m'a permis de découvrir les matières scolaires en accord avec le métier d'ingénieur.

Études post Bac

J'ai ensuite poursuivi mes études en DUT Génie mécanique, où j'ai découvert le monde de l'entreprise et de l'industrie, qui m'a plu. C'est au cours de visites d'entreprises, notamment à Besançon, que j'ai compris que travailler dans un atelier n'allait pas forcément de pair avec les odeurs d'huiles, le bruit et toutes les choses négatives qui sont rattachées au milieu de l'industrie. C'est un secteur d'activité dans lequel il y a beaucoup de demandes et nous avons la chance d'être au cœur d'un bassin économique axé sur les métiers du luxe (horlogerie, maroquinerie...). C'est pourquoi j'ai décidé de continuer mes études.

L'alternance

Mon but était d'obtenir une double compétence, et d'effectuer cette formation en alternance car c'est selon moi un moyen de se démarquer des profils de diplômés qui sortent d'écoles sans expérience professionnelle.

C'est grâce à la structure IMEA, l'école de la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs et de Haute-Saône que j'ai découvert la société Roland Bailly S.A.S. à Besançon, spécialisée dans la microtechnique et plus précisément la micro-injection plastique, les systèmes de distribution automatisés et la sous-traitance en micromécanique.

Cela fait maintenant 4 mois que j'ai intégré cette entreprise. L'état d'esprit me convient bien. Il y a beaucoup d'exigences mais aussi de l'écoute et du respect avec une véritable démarche de tutorat ce qui est très confortable lorsqu'on débute dans le domaine professionnel.

Témoignage recueilli par Françoise Sanchez, IMEA



Valentine Garnier et son tuteur Pascal Duquet (société Roland Bailly S.A.S.) © Laurent Cheviet

SECTEURS D'ACTIVITÉ DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

LE BÂTIMENT



392 000 ENTREPRISES

1 441 000 ACTIFS

DONT 1 069 000 SALARIÉS ET 372 000 ARTISANS



Parler bâtiment fait référence à la **construction d'édifices**, à leur **aménagement intérieur**, à leur **entretien**, leur **restauration** ou leur **démolition**. Les travaux sont effectués par des **entreprises de toutes tailles**, de l'artisan aux grands groupes multinationaux.

Ces édifices comprennent des logements collectifs, des maisons individuelles, mais aussi des locaux commerciaux et industriels (centres commerciaux, usines, bâtiments agricoles...), des centres de loisirs (piscines, salles de sports, de concert, théâtres, cinémas, musées...) des lieux publics (écoles, mairies, hôpitaux...) ou encore des bâtiments historiques (châteaux, monuments anciens...).

Dans la construction d'un bâtiment, il y a deux étapes clés : le **gros œuvre** qui concourt à la solidité et à la stabilité de l'édifice (fondations, murs porteurs, charpentes, planchers...) et le **second œuvre** qui regroupe tout le reste : de la toiture aux vitres, en passant par l'électricité, la plomberie, la peinture, le carrelage. De fait, le Bâtiment comprend plus de **30 métiers**.

Le Bâtiment forme et fidélise ses apprentis. 80 % des apprentis décrochent leur diplôme et 76 % d'entre eux trouvent un employeur à la fin de leur formation CAP.

Dans le BTP, le salaire apprenti est supérieur aux autres secteurs d'activité. Il est au minimum de 40 % du SMIC (selon l'âge) au lieu de 27 % pour les autres branches professionnelles.

Le secteur du Bâtiment reste résolument **tourné vers l'avenir**. **L'activité reprend**, les **indicateurs économiques** le confirment. Voir à nouveau des grues de chantier et des véhicules d'entreprises garés devant des bâtiments en construction ou en rénovation le prouve.



L'INDUSTRIE

235 000 ENTREPRISES

2.7 MILLIONS DE SALARIÉS

27% DE LA POPULATION ACTIVE EN FRANCHE-COMTÉ

Les entreprises industrielles technologiques se répartissent en **8 grands secteurs d'activité** :



aéronautique et spatial, secteur composé d'industries de pointe au cœur de l'innovation,



automobile, mobilisé pour produire les voitures de demain,



électrique, électronique, numérique, informatique, secteur dont la production a une forte incidence sur la vie quotidienne,



équipements énergétiques, comprenant le nucléaire, l'éolien, le photovoltaïque et le solaire thermique,



ferroviaire, secteur majeur en quête d'innovation pour une mobilité durable,



mécanique, en progrès constant dans les techniques, les process et les matériaux,



métallurgie, vaste secteur regroupant sidérurgie, métaux non ferreux, fonderie, produits métalliques, services industriels des métaux ferreux,



naval, secteur regroupant construction et réparation de navires civils ou militaires, systèmes de surveillance maritime, énergies marines renouvelables.





L'industrie représente l'ensemble des activités humaines tournées vers la production et l'innovation, ce qui implique une organisation du travail en **6 grandes familles d'activité** :

conception-recherche

préparation-maintenance

commercial-achat

installation-maintenance

production-réalisation

gestion-administration

L'industrie forme **26 000 apprentis** par an à tous niveaux d'études, **81%** d'entre eux **trouvent un emploi** dans les 6 mois après leur formation.

Un secteur qui recrute. En dix ans, la proportion des **ouvriers qualifiés** est passée de 15 % à plus de 20 %. Dans le même temps, le nombre d'**ingénieurs** a augmenté de 50 %.

Dans les **dix années à venir**, les industries technologiques prévoient de recruter plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces prévisions découlent à la fois d'une vague massive de départs à la retraite et de la nécessité pour les entreprises de relever les défis mondiaux de l'innovation pour rester compétitives.



LA RECHERCHE D'ENTREPRISE



C'est la **condition indispensable pour entrer en apprentissage**. C'est un premier pas vers le monde professionnel, la recherche d'entreprise peut se révéler un exercice difficile.

N'ayez pas peur d'essayer des refus et dites-vous que votre motivation, votre projet retiendront l'attention d'une entreprise.

N'hésitez pas à vous faire épauler dans vos recherches et à consulter les organismes tels que : CFA, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Pôle emploi, Mission locale...

Vous pouvez contacter une entreprise de différentes manières, par courrier, par téléphone, en vous déplaçant.

Parlez de votre projet professionnel à votre entourage (parents, amis, voisins, professeurs...). De plus, n'hésitez pas à contacter les entreprises chez qui vous avez réalisé des stages. S'ils ont été satisfaits de votre travail, ils pourront vous donner une opportunité ou vous recommander auprès d'un employeur éventuel.

Il est également possible de trouver des **offres d'apprentissages**

- sur les sites suivants : apprentissage.bourgognefranche-comte.fr - franche-comte-alternance.com - pole-emploi.fr
- dans la presse
- auprès des Missions locales, mairies, associations pour l'insertion...

Il est important de **garder une trace écrite** de vos démarches et de vos demandes.

LE CURRICULUM VITAE ET LA LETTRE DE MOTIVATION

Le CV et la lettre de motivation sont les **passesports pour rentrer dans l'entreprise**, ils sont indissociables et doivent véhiculer une image qui vous correspond.

Il faut prendre le temps de soigner leur présentation et leur contenu.

Le CV sert à rendre compte de votre **parcours**, c'est une sorte de carte de visite. Il obéit à des règles de présentation précises : il doit tenir sur une seule page (feuille blanche), être clair, concis et soigné.

On doit le rédiger avec un traitement de texte. Vous n'en possédez pas ? Les organismes d'aide à la recherche d'emploi et le réseau Information Jeunesse mettent du matériel à disposition gratuitement.

La lettre de motivation accompagne le curriculum vitae, son objectif principal est d'**obtenir un entretien** auprès de l'entreprise. Elle doit être simple et convaincante. Il est inutile d'employer des phrases complexes mais il faut apporter des informations complémentaires au CV. Elle doit être courte, personnalisée, manuscrite ou réalisée avec un traitement de texte.

Son but est de souligner les raisons qui vous poussent à proposer votre candidature. Il faut mettre en avant les points forts de votre expérience et de votre personnalité (capacité de travail, adaptabilité...). Il faut toujours montrer que vous êtes particulièrement intéressé par le poste.

Cas de la candidature spontanée

Lorsque vous candidatez auprès d'entreprises qui n'ont pas annoncé leur souhait de recruter un apprenti, vous faites acte de candidature spontanée.

Celle-ci ne s'envoie pas au hasard ; elle cible une entreprise particulière qui doit se sentir directement visée par votre démarche. Pour cette raison, il est très important de connaître le nom de son interlocuteur ; on peut par exemple appeler l'entreprise et demander le nom du directeur ou du responsable des recrutements.

Cas de la candidature suite à une offre

Vous avez eu connaissance d'une offre d'apprentissage par le biais d'un organisme (Pôle emploi, Chambre de métiers, CFA...) ou sur un site Internet, votre lettre devra donc mentionner les références de l'offre.

Suivi de vos candidatures

Une fois le premier contact amorcé auprès de l'entreprise, il faut faire un suivi une semaine plus tard. Souvent cela se réalise par un contact téléphonique : demander à la personne responsable du recrutement si elle a bien reçu les documents et faites-lui part de votre intérêt pour l'entreprise et de votre motivation. N'hésitez pas à proposer un temps de rencontre afin de présenter de manière plus approfondie votre projet.

Un **tableau de suivi** est un outil précieux pour garder la trace de toutes vos démarches.

L'ENTRETIEN

C'est un **moment stratégique**, il est important de se préparer pour bien réussir son entretien de recrutement.

Le recruteur va donner des informations sur le métier et son entreprise.

Il va demander des informations complémentaires sur votre candidature : formation (études, résultats scolaires, comportement en classe), projet professionnel (pourquoi avoir choisi ce métier, qu'est-ce qui vous intéresse), expériences professionnelles (stages, jobs..., comment se sont terminées ces expériences, vos points forts et vos points à améliorer, ce qui vous motive), votre personnalité (loisirs, centres d'intérêts), votre situation personnelle (hébergement, famille, disponibilité, moyen de locomotion...).

Le recruteur va vous demander si vous avez des questions complémentaires. Ne jamais répondre non, profitez-en pour montrer l'intérêt porté à son entreprise.

L'image de soi est importante lors du recrutement.

L'allure, le dynamisme, le sourire mais aussi les mains, la coiffure et l'aspect vestimentaire sont importants lors du recrutement.

Même dans le domaine professionnel, votre image est soumise au jugement des autres.

Votre attitude lors de l'entretien est également à soigner : veillez à être calme et posé et à parler de manière claire et articulée.

PRÉSENTATION DES CFA DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

BÂTIMENT CFA FRANCHE-COMTÉ

Atouts et spécificités du CFA Franche-Comté Vauban

Obtenir un diplôme en un an, pour des formations initialement prévues en deux ans, avec une formation répondant à vos besoins.

Les titulaires d'un diplôme de niveau équivalent dans les métiers du Bâtiment ou de niveau supérieur, peuvent bénéficier d'une **formation à durée réduite** mettant l'accent sur l'enseignement professionnel.

Bénéficier d'un 1/3 temps à l'examen

Le CFA vous accompagne dans le montage de votre demande d'aménagement à l'examen.

Soutien en enseignement général

Améliorer vos chances de réussite à l'examen, en bénéficiant de cours en effectif réduit en mathématiques et français : les **ateliers de raisonnement logique** (un outil et une démarche différente pour vous mettre en situation de réussite, vous redonner confiance et l'envie d'apprendre), un **atelier allophone** (à destination des jeunes ne maîtrisant pas les bases du français), un **accompagnement individualisé** pour les jeunes appartenant au **champ du handicap** (des cours de soutien spécifique et un suivi personnalisé en entreprise et au CFA).

Des aides exceptionnelles

Être apprenti au CFA permet de bénéficier de **nombreux dispositifs d'aides et de structures d'accompagnement** en fonction des besoins.

Aides aux **transports** (aides de la Région www.bourgognefranche-comte.fr - abonnement train www.ter.sncf.com - aides Pro BTP www.probtp.com)

Aides au **logement**, différents organismes proposent des aides spécifiques (financement du dépôt de garantie, remboursement de l'internat, aide au loyer...) www.caf.fr - www.probtp.com - www.actionlogement.fr

Le service du suivi socio-éducatif du CFA et la conseillère jeunes entreprises sont à votre disposition pour vous renseigner et au besoin vous orienter vers les organismes.

Cellule **d'écoute psychologique** ; les problématiques personnelles entravent une bonne insertion socioprofessionnelle, des entretiens réalisés par une psychologue clinicienne apporteront un soutien aux apprentis en souffrance.

Une formation gratuite et rémunérée

Les formations suivies dans le cadre du contrat d'apprentissage sont gratuites.

L'apprenti signe un contrat de travail avec une entreprise et bénéficie d'une rémunération. Le salaire de l'apprenti(e) est calculé sur la base d'un pourcentage du SMIC en fonction de la durée de la formation, de l'âge de l'apprenti(e) et de l'année de la formation.

Les Plus

- ⊕ 76 % des jeunes sont embauchés à l'issue de leur contrat
- ⊕ des salaires en apprentissage plus attractifs dans le Bâtiment
- ⊕ une formation de terrain
- ⊕ l'acquisition des compétences professionnelles garantissant l'emploi
- ⊕ une formation gratuite et rémunérée
- ⊕ des formations du CAP au BTS
- ⊕ des parcours de formation ouverts à tous
- ⊕ des formations adaptées au besoin de chacun, des parcours réduits, du soutien scolaire, des ateliers allophones
- ⊕ des offres d'apprentissage mises à disposition
- ⊕ 80 % de réussite aux examens
- ⊕ une formation permettant d'acquérir maturité et indépendance, en devenant salarié

Coordonnées Bâtiment CFA Franche-Comté en fin de livret

PÔLE FORMATION INDUSTRIE CFAI FRANCHE-COMTÉ

Atouts et spécificités du CFAI

Plus de **70 % des formations** proposées sont de **niveau supérieur**, 14 BTS et 7 diplômes d'ingénieur.

Les engagements du CFAI

Des formateurs issus de l'Industrie sont en charge de la formation.

Les formations sont gratuites et rémunérées.

La mise à disposition d'équipements identiques à ceux des entreprises.

Un enseignement dispensé en petites classes pour améliorer le suivi formateur/apprenti.

Le suivi des Maîtres d'Apprentissage en entreprise.

L'accompagnement

Le CFAI et ses formateurs vous informent, vous conseillent et vous accompagnent pour **découvrir** les métiers de l'Industrie, **choisir** un diplôme, **valider** votre projet et vous **aider** pour la recherche d'entreprise (CV, lettre de motivation, simulation de prise de contact téléphonique et d'entretien...).

Le CFAI entretient des relations privilégiées avec les entreprises locales ainsi que des partenariats avec les organismes d'hébergement et de restauration.

Une équipe dédiée vous propose un **suivi individualisé** et une **méthode pédagogique innovante**.

De nombreuses offres de postes à pourvoir sont disponibles au CFAI. Les Mercredis de l'Industrie permettent d'en savoir plus, chaque semaine du 15 février au 15 octobre.

Des équipements de haute technologie

Lors de votre formation, vous disposez **d'équipements performants** tels que des centres d'usinage à commande numérique de 3 à 5 axes, vous avez la possibilité de réaliser des prototypes grâce à de puissants scanners et imprimantes 3D ; vous vous familiarisez aux logiciels de conception et de dessins assistés par ordinateur.

Nouveau... une ligne robotisée industrie du futur est à la disposition des apprentis ainsi qu'un Créativ'lab permettant l'impression additive.

Les Plus

- ⊕ des diplômes certifiés par l'État
- ⊕ plus de 84 % de réussite aux examens
- ⊕ une expérience professionnelle
- ⊕ plus de 90 % de chance d'avoir un emploi dans les 6 mois
- ⊕ des perspectives d'évolution de carrière

Coordonnées CFAI Sud Franche-Comté site Besançon en fin de livret

OFFRE DE FORMATION DES CFA DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

BÂTIMENT CFA FRANCHE-COMTÉ

1200 APPRENTIS-IES,
1000 ENTREPRISES FORMATRICES

Les formations proposées concernent le **gros œuvre**, les **techniques du toit**, l'**électricité**, le **chauffage/sanitaire**, la **finition**, le **bois**, la **serrurerie/métallerie**.

Au total **33 diplômes** sont proposés **en apprentissage** : CAP, BP, Bac Pro, MC, Titre pro, BTS

CAP : CAP Carreleur mosaïste • CAP Charpentier bois • CAP Constructeur bois • CAP Couvreur • CAP Ébéniste • CAP Monteur en installations thermiques • CAP Maçon • CAP Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement • CAP Menuisier installateur • CAP Peintre applicateur de revêtements • CAP Plâtrier plaquiste • CAP Électricien • CAP Métallier

BP : BP Carreleur mosaïste • BP Charpentier • BP Couvreur • BP Électricien • BP Maçon • BP Menuisier • BP Monteur en installation du génie climatique et sanitaire • BP Peintre applicateur de revêtements • BP Métiers du plâtre et de l'isolation • BP Serrurerie métallerie

Bac Pro : Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment • Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés • Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques • Bac Pro Technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre • Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques • Bac Pro Technicien menuisier agencier

Mentions complémentaires et Titre professionnel : Mention complémentaire Maintenance des équipements thermiques individuels • Mention complémentaire Plaquiste • Titre professionnel Façadier

BTS : BTS Fluides, énergies, domotique, option génie climatique et fluide

PÔLE FORMATION INDUSTRIE CFAI FRANCHE-COMTÉ

1 050 ALTERNANTS-ES,
500 ENTREPRISES PARTENAIRES, 40 ANS D'EXISTENCE

Le Pôle formation est réparti sur **6 sites de formation**, 3 au nord Franche-Comté et 3 au sud.

Au total, **41 formations par alternance** sont proposées aux 15-29 ans : CAP, Bac Pro, BTS, Licences Pro, Diplômes d'Ingénieur et Titre professionnel en 1 an (ouverture à la rentrée 2019).

Les formations proposées par les 3 sites sud Franche-Comté, dont Besançon, concernent les domaines de la **conception**, de l'**usinage**, de l'**outillage**, de l'**automatisme**, de la **maintenance**, de l'**informatique** et de la **chaudronnerie**.

À Besançon (25) : CAP Conducteur d'installations de production - **Titre professionnel** Agent de fabrication industrielle - **Bac Pro** Microtechnique - **Bac Pro** Technicien d'usinage - **Bac Pro** Technicien outilleur - **BTS** Assistance technique d'ingénieur - **BTS** Conception des processus de découpe et d'emboutissage - **BTS** Conception des processus et réalisation de produits - **Ingénieur** Productions mécanique et microtechniques - **Ingénieur** Luxe et précision - **Ingénieur** Microtechniques et santé

À Dole et Gevingey (39) : CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage - **Bac Pro** Technicien en chaudronnerie industrielle - **BTS** Conception des produits industriels - **BTS** Conception et réalisation de systèmes automatiques - **BTS** Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle - **BTS** Contrôle industriel et régulation automatique - **BTS** Fluides énergies domotique - **BTS** Maintenance des systèmes - **BTS** Services informatiques aux organisations - **BTS** Systèmes numériques - **BTS** Technico-commercial

CONTACTS

Coordination de l'action

**Centre régional d'information jeunesse
Bourgogne-Franche-Comté CRIJ**

Site Besançon
27 rue de la République - 25000 Besançon

Tél. 03 81 21 16 16

www.jeunes-bfc.fr

Membre du SPRO

contact : Nadine Nicolas

Responsable service
information-documentation
nadine.nicolas@jeunes-bfc.fr

Accueil libre et gratuit
Information tous publics
Ressources orientation
et formation - Entretien conseil



Coordonnées des organismes ressources, partenaires de l'action

Bâtiment CFA Franche-Comté

6 rue Mercator - 25000 Besançon

Tél. 03 81 53 98 93

www.cfavauban.fr

Contact : Angélique Favey

Conseillère Jeunes Entreprises
angelique.favey@ccca-btp.fr

Accompagnement du projet
Formations gratuites et rémunérées
Suivi et soutien individualisés
Aides en fonction des besoins



Livret réalisé à l'occasion de l'action du 24 avril 2019, initiée dans le cadre du Service public de l'orientation SPRO, « Découverte des métiers porteurs au fil de l'eau... immersion dans les secteurs du Bâtiment et de l'Industrie ».



CFAI Sud Franche-Comté

Site CFAI Besançon
8 avenue des Montboucons
25000 Besançon

Tél. 03 81 41 39 83

apprentissage-sfc@formation-industries-fc.fr

www.cfai.org

contact : Sophie Peltier

Chargée de recrutement Jeunes
sophie.peltier@formation-industries-fc.fr

Accompagnement du projet
Formations gratuites et rémunérées

Suivi individualisé
Équipements performants



**Chambre de commerce
et d'industrie du Doubs CCI**

46 avenue Villarceau
25042 Besançon cedex

Tél. 03 81 25 25 25

www.doubs.cci.fr

Membre du SPRO

contact : David Lagarde

Service apprentissage

Tél. 03 81 25 25 32

apprentissage@doubs.cci.fr

Orientation

Aide à la recherche d'employeurs
Informations sur l'apprentissage
et la rémunération



**Chambre de métiers et de l'artisanat
interdépartementale Franche-Comté CMAI**

Nef aux métiers

101 rue de Vesoul - CS 26075
25013 Besançon cedex

Tél. 03 39 21 22 23

www.artisanat-comtois.fr

Membre du SPRO

Contact : Pauline Graby

Conseillère en apprentissage

p.graby@artisanat-comtois.fr

Accompagnement individuel
Aide à la recherche d'employeurs
Informations sur les formations
et le contrat d'apprentissage

